

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 175

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Décembre 1977

Jolie perle dans la *Feuille d'avis de Vevey* (19 XI 77) : « ... M. F. Chibrac, maître-queue bien connu du Mont-Pèlerin... »

Somptuaire

Le *Journal de Genève* a cité ce propos de M. Pierre Aubert (qui a présidé un comité de soutien pour un crédit routier de l'Etat de Neuchâtel) : « Il ne s'agit plus de dépenses somptuaires, mais seulement d'aménagements en faveur de la sécurité du trafic... »

Il serait curieux que M. Aubert ignorât le sens du mot « somptuaire » : qui a rapport à la dépense.

On sait que les « lois somptuaires », à Rome, restreignaient les dépenses de luxe. De là à confondre somptuaire et somptueux... !

(Défense du français, No 175, décembre 1977)

Contacter

Ce néologisme que Robert date de 1940, et que R. Georgin considère comme « un monstre authentique » quand il s'applique à des personnes, est cité sans commentaire par le Grand Larousse encyclopédique : entrer en contact, en rapport avec quelqu'un.

Thomas : « *Contact* est un anglicisme à éviter (même en anglais, *to contact* est vulgaire). »

L'Académie a proscriit cet emploi par un communiqué de février 1965. Il y a bien des équivalents possibles : joindre, toucher, aborder, rencontrer, approcher, consulter ; s'entretenir, se mettre en rapport, prendre contact, prendre langue avec quelqu'un.

(Défense du français, No 175, décembre 1977)

Roder, rôder

Ces deux verbes n'ont qu'un rapport graphique, mais on voit si souvent le premier écrit avec un circonflexe, qu'il vaut la peine d'insister sur leur différence :

Roder (du latin *rodere*, ronger) : 1. Polir une pièce par frottement ; 2. Faire fonctionner un moteur neuf avec certaines précautions ; 3. Au figuré, mettre au point une chose nouvelle (cette comédie est encore mal rodée).

Rôder (du latin *rotare*, tourner) : 1. Tourner autour, avec une intention suspecte ou hostile ; 2. Errer au hasard, avec désœuvrement, nonchalance ou tristesse.

(Défense du français, No 175, décembre 1977)

Fiable

Adjectif ancien, qui figure au Supplément du Littré (digne de foi, à qui l'on peut se fier), et encore très employé dans ce sens en Normandie.

A soudain réapparu dans le langage de la technique, avec le substantif dérivé (nouveau) « fiabilité » : degré de confiance qu'on peut placer dans le fonctionnement d'un appareil.

« Il est significatif de notre époque qu'un mot qu'on n'employait plus pour les personnes réapparaisse à propos de machines... On se fie à elles, maintenant, plus qu'aux hommes. » (Dupré)

(Défense du français, No 175, décembre 1977)

« Lectorat »

Au terme d'une enquête sur la presse parisienne, un journaliste genevois a parlé des « difficultés du MATIN à trouver son lectorat... » (pour : ses lecteurs).

Ce mot n'existe pas, mais on voit bien ce qui l'a fâcheusement inspiré : c'est le mauvais néologisme *électorat*, utilisé pour « corps électoral ».

De même que le professorat est la fonction de professeur, l'électorat est l'aptitude à élire ; le droit d'électeur. Le sens d'ensemble des électeurs est ancré dans l'usage, mais il faudrait éviter la prolifération de ce procédé « déviationniste ».

(Défense du français, No 175, décembre 1977)

L'on...

On abuse de l'article élide mis devant « on » (que de prétentieux « Lorsque l'on... » dans nos journaux !), qui ne se justifie que pour éviter une cacophonie. Exemples : et l'on ne sait ; ce que l'on conçoit.

Emplois superflus : 1. Au début d'une phrase ; 2. Quand c'est contraire à la règle de l'élision : lorsque (l')on voit... ; 3. Quand il y a un autre L tout proche : (l'on)on les laisse faire ; 4. Quand l'oreille ne le demande pas : ensuite (l') on se mit au travail.

(Défense du français, No 175, décembre 1977)